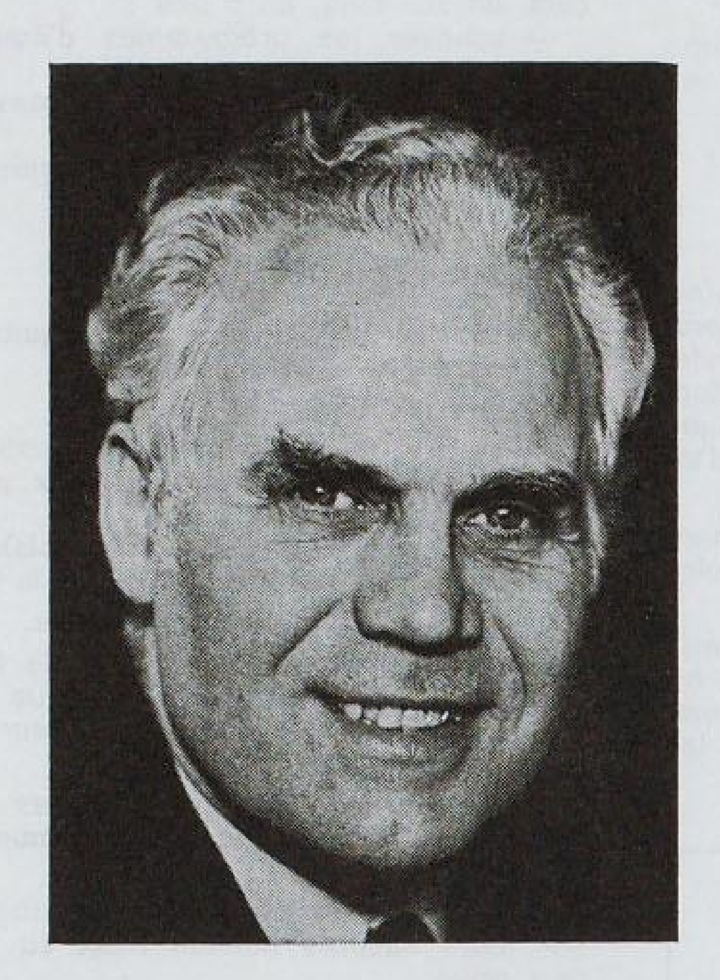
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

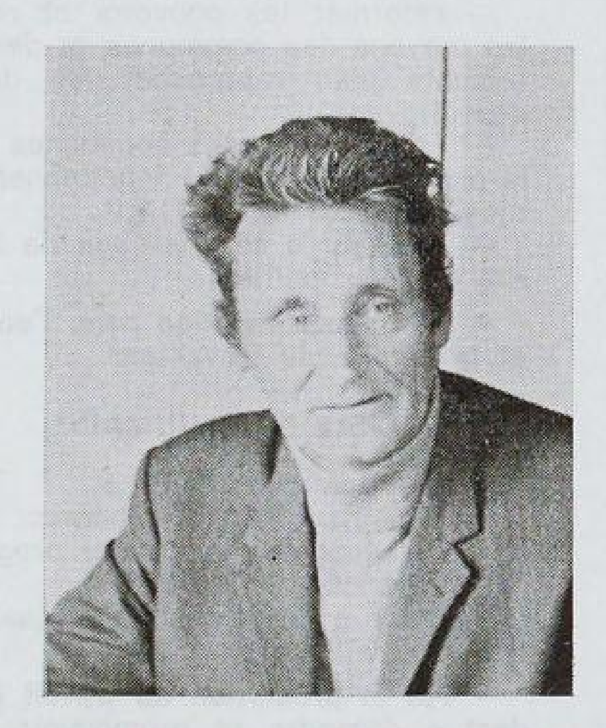
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 — 1re CIRCONSCRIPTION

UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS



Jean FAVRE

Député-Maire de Langres
Vice-Président du Conseil Général
Candidat U.D.R. — R.I. — C.D.P.



André LUCIOT

SUPPLEANT EVENTUEL :
Maire de Dampierre
Conseiller Général
Agriculteur

Pour que la France reprenne et garde non pas momentanément mais d'une manière durable, l'unité, la puissance, le rang, sans lesquels elle serait condamnée, il faut que le régime qui la dirige demeure constant et cohérent.

L'EFFORT
Signé : Général de Gaulle.

Electrices, Electeurs,

Elus le 12 mars 1967, député et suppléant de la 1re circonscription du département, nous étions réélus le 23 juin 1968 dans un sursaut de bon sens contre l'anarchie des événements de mai.

Pendant 6 ans, nous avons apporté notre contribution à l'action du Général de Gaulle, de Georges Pompidou et à leurs gouvernements.

Nous sommes demeurés fidèles à notre engagement envers la Ve République. Ensemble, André Luciot et moi, nous nous présentons à nouveau, conscients du travail considérable accompli et décidés à poursuivre avec votre accord, des tâches qui se renouvellent sans fin.

Il nous faut aller plus loin en pratiquant la « Participation », c'est-à-dire en faisant profiter toutes les classes de la société des fruits de l'expansion.

La « Participation » c'est aussi la seule voie possible face au collectivisme inhumain et au capitalisme aujourd'hui dépassé.

LA STABILITE ET LA LIBERTE ASSURENT A LA FRANCE ET AUX FRANÇAIS

LE PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS L'ORDRE ET DANS LA PAIX

LE TRAVAIL ACCOMPLI

Nous avions promis la **stabilité**, l'**indépendance nationale**, le **progrès économique et social**. Les faits sont là, ils prouvent le succès le plus complet.

Le taux d'expansion est le plus fort d'Europe. Notre balance des comptes est bénéficiaire. — 3.000 kms d'autoroutes ont été construits depuis 1958. — 1 habitant sur 4 possède une voiture. — 500.000 logements sont aujourd'hui construits par an. — L'Education nationale a pris la première place de notre budget avec une charge de 700 F par habitant. — 500 lois votées en 4 ans 1/2 qui touchent l'avenir de tous. — Un franc résistant. — Un emprunt de 6 milliards 1/2 couvert en un temps record.

SUR LE PLAN SOCIAL

Une œuvre unique. — Différentes allocations apportent une aide précieuse aux 6.500.000 personnes âgées de plus de 65 ans. — Allocation vieillesse, de logement, de pension de reversion pour les veuves. — 3.000.000 de familles sont touchées par un problème national, celui des handicapés. — Education. — Formation professionnelle. — Aides financières diverses. — Un ensemble de mesures en leur faveur fondées sur la dignité, l'autonomie, la participation en faveur des familles : augmentation sensible des prestations familiales - abattements de zones - allocation de salaires uniques. — Nous avons entrepris l'abaissement de l'âge de la retraite au taux plein. Il atteindra bientôt 63 ans, dans 5 ans 60 ans. Le salaire minimum de croissance permettra rapidement de le porter à 1 000 F. — La protection sociale agricole compte sur un gros effort de l'Etat, tandis que l'institution de l'I.V.D. a radicalement transformé les structures agricoles.

Pour la jeunesse : Allocation de premier emploi. — Prime d'installation. — Promotion de la femme. — Mensualisation des salaires. — Actionnariat.

La place manque pour relater ici une œuvre aussi vaste et qui transforme les structures de notre société.

AVENIR

Cette évolution rapide, les transformations des mœurs actuelles, les profondes mutations qui secouent le monde, nous les accompagnons, nous les adaptons. C'est ainsi que notre pays, dans le chaos mondial, offre l'exemple d'un peuple qui agit avec sagesse.

Il ne peut suivre ceux qui prêchent la révolution et qui voudraient détruire sans savoir quoi mettre à la place.

Le bon sens nous montre quelle voie nous devons poursuivre. Elle est inscrite déjà dans le VI[e] Plan qui constitue une charte de notre développement pour les cinq années à venir.

UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE

• Jouer un rôle pilote dans une Europe européenne.

UNE FRANCE PLUS PROSPERE

• Maintenir notre taux d'expansion.

• Garder la **priorité au plein emploi.**

• **Augmenter le niveau de vie moyen** d'au moins 25 % en 5 ans.

• **Equiper la France et les Français :**
— **loger** ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans ;
— achever les programmes d'**équipement** rural ;
— construire 4 000 km d'**autoroutes** en cinq ans ;
— doubler le nombre des abonnés au **téléphone.**

UNE SOCIETE PLUS JUSTE

• **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**

1) **des personnes âgées :**
— mettre progressivement en application le **droit à la retraite** au taux plein à partir de **60 ans ;**
— adopter une **« charte du troisième âge »**, améliorant les conditions de la vie ;
— **doubler le minimum vieillesse.**

2) **des travailleurs :** continuer de faire augmenter le **SMIC** plus vite que les salaires moyens ; **alléger l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

3) **des agriculteurs :** garantir des prix agricoles assurant une **juste rémunération** du travail.

4) **des fonctionnaires :** faire progresser leurs salaires comme ceux du secteur privé.

• **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**
— assurer la **gratuité** des frais de la scolarité obligatoire.

UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE

• **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**
— réformer les pouvoirs et renforcer les moyens des communes et des départements pour rapprocher les décisions des citoyens ;
— faire passer des communes à l'Etat la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S et les C.E.G. ;
— abaisser à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique.

• **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur.**

UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

• **Pour les travailleurs :**
— favoriser le développement des horaires aménagés ; supprimer progressivement le travail à la chaîne ;
— aider à l'organisation mutualiste du travail rural.

• **Par la promotion du travail indépendant :** défendre et promouvoir l'exploitation agricole familiale, l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce).

• **Par la promotion de la femme :**
— faciliter l'accès des femmes à tous les emplois publics ; généraliser le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent ;
— développer l'information familiale et adapter les textes sur la régulation des naissances.

• **Pour la famille :** garantir la progression des allocations familiales et améliorer l'aide aux handicapés.

UN SEUL CHOIX

- celui de l'Union des Républicains de Progrès

- celui d'une majorité stable qui a fait ses preuves

VOTEZ pour

Jean FAVRE

Candidat de l'**U**nion des **R**épublicains de **P**rogrès

L'intérêt général, aujourd'hui comme toujours, ce n'est pas l'immobilité, mais c'est la persévérance. C'est le refus de l'aventure autant que de la routine. C'est la conviction qu'il n'y a de progrès continu et de liberté garantie que dans la discipline nationale.

Georges Pompidou.

Imprimerie du Petit-Cloître, 52 - Langres

Vu, les candidats.